

Anti oïdium et black-rot Vigne

## REVYVIT® fait toute la différence



Sécurise  
votre programme  
oïdium et black-rot



Facilite votre travail  
au quotidien



Apporte la juste dose  
au bon moment



### REVYVIT® sécurise votre programme oïdium et black-rot

#### Performances de REVYVIT®

▼  
sur Oïdium

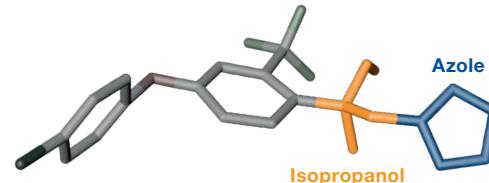
**88%**  
d'efficacité

TNT\*  
55%

▼  
sur Black-rot

**92%**  
d'efficacité

TNT\*  
65%



L'unité **isopropanol** du Revysol® permet à la molécule de former facilement des conformations flexibles afin de continuer à s'adapter à sa cible oïdium ou black-rot.

Synthèse de 17 essais, de 2020 - 2024

Synthèse de 17 essais, de 2021 - 2023

\* % intensité d'attaque moyenne sur grappe dans les TNT

En savoir plus  
sur Revysol®



### REVYVIT® facilite votre travail au quotidien

Revysol® combine une action complète sur tous les stades de développement du champignon à une activité préventive et curative remarquable pour **une grande souplesse de positionnement**.

**La formulation SC\*\* de REVYVIT® est unique et sur-mesure** pour une absorption dans la feuille lente et continue permettant :

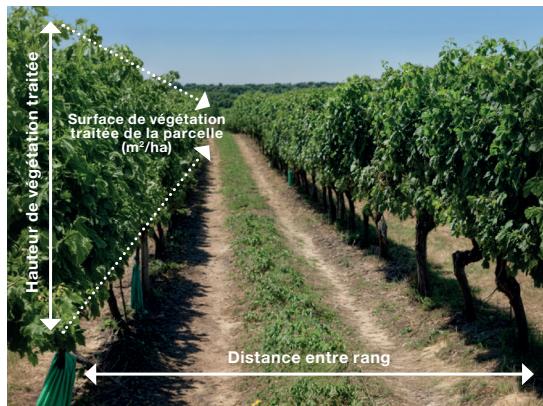
- 1 une haute résistance au lessivage et aux UV.
- 2 une protection longue durée contre oïdium et black-rot.



\*\* Suspension concentrée



# REVYVIT® apporte la juste dose au bon moment



## 1<sup>er</sup> anti-oïdium et black-rot homologué en intégrant la surface de végétation à traiter

	Surface de végétation faible à moyenne	Surface de végétation importante
	< 15 000 m <sup>2</sup> de surface de végétation à la fleur	> 15 000 m <sup>2</sup> de surface de végétation à la fleur
Dose Ha	1,2 L/ha	1,8 L/ha
IFT	0,6	0,9

Exemple de calcul d'IFT\*\*\* lors d'1 application à la fleur (BBCH 59 - 73)

\*\*\* Indice de Fréquence de traitement

## Préconisations d'emploi

■ **Dose maximale en L/ha** : 2 L/ha. Quantité maximale à respecter en termes réglementaires.

■ **Dose à l'hectare en litres pour 10 000m<sup>2</sup> de surface de végétation** : 1 L/10 000m<sup>2</sup> de surface de végétation (dose validée par une batterie d'essais pluriannuels sur la France et l'Europe pendant plus de 5 années).

■ S'utilise en **préventif**.

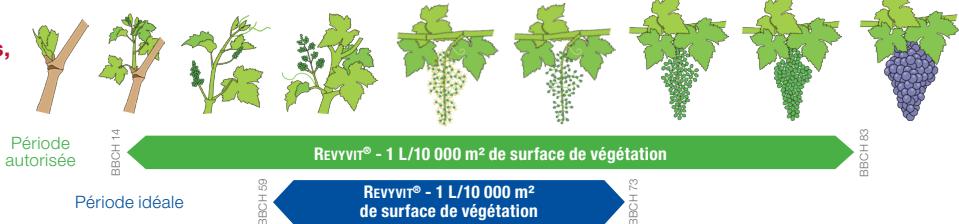
■ Protège feuilles et grappes jusqu'à **14 jours**.

■ **Un positionnement à la fleur est la période idéale pour gérer les 2 maladies**, période de grande vulnérabilité des grappes tant pour l'oïdium que pour le black-rot.

■ Recommandé selon les doses adaptées à la surface de végétation

Doses adaptées**** à la surface de végétation et au stade	Avant fleur BBCH (15-57)	Fleur BBCH (59-73)	Post fleur BBCH (75-83)
Vigne < à 15 000m <sup>2</sup> de surface foliaire à la fleur	1 L/ha	<b>1,2 L/ha</b>	1,5 L/ha
Vigne > à 15 000m <sup>2</sup> de surface foliaire à la fleur	1,2 L/ha	<b>1,8 L/ha</b>	2 L/ha

\*\*\*\* Doses réellement appliquées à l'hectare



## Qu'est-ce que REVYVIT® ?

AMM	N°2240698
Composition	75 g/L mèfentrifluconazole (Revysol®)
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Conditionnement	10 L
Usages et nombre d'applications	Vigne, traitement des parties aériennes Oïdium : 1 application / Ha / an Black-Rot : 1 application / Ha / an
Doses autorisées	2 L/ha max (1 L/10000 m <sup>2</sup> LWA (Leaf Wall Area) soit 10 000 m <sup>2</sup> de surface de végétation). Voir ci-dessus les recommandations BASF pour les doses adaptées à la surface de végétation. BBCH 14 à BBCH 83
Délai d'emploi avant récolte (DAR)	21 jours
Distance aux points d'eau	5 m
Délai de rentrée	48 heures
Distance Sécurité vis à vis des Personnes Présentes et des Riverains (DSPPR)	10 m
Culture attractive en floraison	Emploi possible durant la floraison et sur les zones de butinage selon les conditions de l'arrêté du 20/11/2021

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuit

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire certifié selon norme NF EN ISO 27065, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. **REVYVIT®** Marque déposée BASF - AMM : n°2240698 - Composition : 75 g/L mèfentrifluconazole (=Revysol®) - Formulation : SC (suspension concentrée) - Détenteur de l'AMM : BASF FRANCE SAS - Division Agro. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.** Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com) - Crédits photos : Shutterstock - 487VIFE1124R. Novembre 2024.

**REVYVIT®** : SGH07, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07



SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**